

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Brieuc, le 8 juillet 2021

COVID 19 : face à la progression du variant Delta, le Préfet des Côtes d'Armor et la directrice départementale de l'ARS appellent à poursuivre la mobilisation et à prendre rendez-vous dès à présent pour se faire vacciner avant les vacances

La situation sanitaire du département des Côtes d'Armor, comme du reste du territoire national, appelle à la plus grande vigilance.

Nous nous situons à un moment charnière de la lutte contre l'épidémie de COVID 19. Si la situation s'est nettement améliorée ces derniers mois, on observe déjà, dans le département comme dans le reste de la France, une inflexion à la hausse des indicateurs sanitaires, liée à la progression exponentielle du variant Delta qui impacte plutôt les personnes jeunes non vaccinées.

Le variant Delta progresse partout dans le monde, et notamment en l'Europe, où il est responsable d'un rebond épidémique important au Royaume-Uni.

En France, il représenterait désormais 41,9 % des nouvelles contaminations à partir de l'analyse des criblages réalisés sur les prélèvements positifs recherchant la mutation L452 R associée au variant Delta.

En Bretagne, et au regard des criblages effectués par santé publique France, à ce jour, **le variant Delat représente désormais 37 % des nouvelles contaminations** sur la période allant du 27 juin au 3 juillet (contre 22 % pour la période du 23 au 29 juin et 13 % pour la période du 20 au 26 juin).

Dans cette situation d'une grande fragilité, le préfet des Côtes d'Armor et la directrice départementale de l'ARS appellent les costarmoricains à la plus grande prudence et à poursuivre scrupuleusement l'application des règles en vigueur et des gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique, port du masque dans les situations où la distance est plus difficile à respecter). Ils

Préfecture des Côtes d'Armor

Service de Communication Interministérielle

Tél : 02.96.62.43.02

Mél : pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22

Agence régionale de Santé de Bretagne

Tel : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

www.bretagne.ars.sante.fr

rappellent qu' **il est impératif de vacciner dès à présent le plus grand nombre de personnes possible et le plus vite possible.**

C'est maintenant que tout se joue.

Face au risque que représente le développement rapide du variant Delta, la vaccination constitue la meilleure arme. Il faut se vacciner avant de partir en vacances, et ce pour au moins pour trois raisons.

Se vacciner pour se protéger. La vaccination est la meilleure protection contre la COVID 19 y compris contre le variant Delta. Ce variant Delta présente un risque de contagiosité très important et impacte plutôt les personnes non vaccinées et les personnes jeunes. Il faut donc se vacciner. La vaccination garantit 70 % de protection contre les formes graves de la COVID après la première dose et plus de 90 % après la seconde injection, quel que soit le vaccin. C'est donc la meilleure protection contre la maladie et les graves séquelles qui l'accompagnent parfois (« covid long »).

Se vacciner pour éviter la quatrième vague. On a tous envie de retrouver durablement une vie normale. Il faut donc à tout prix se prémunir contre une nouvelle vague. La vaccination constitue le meilleur rempart pour l'éviter. Il y a donc une course entre la vaccination et la propagation du variant delta. Il faut la gagner en se rendant dans les centres de vaccination ou en se faisant vacciner dans les pharmacies ou par les infirmiers et les médecins de ville.

Se vacciner pour passer de meilleures vacances. On a tous envie de passer de bonnes vacances. Sortir. Regarder un film au cinéma. Retourner à un concert. Aller au restaurant. Découvrir une région. Les relations sociales sont donc beaucoup plus intenses durant les vacances. Pour être plus serein durant cette période, il faut là encore se vacciner. La vaccination, à travers le pass sanitaire, permet en outre d'accéder plus facilement à plus d'activités et donc de de liberté : liberté de voyager ou d'assister à des festivals ou des événements sportifs plus importants.

A la veille des départs, pour celles et ceux qui ont d'ores et déjà programmé leurs vacances, la vaccination est encore possible. En effet, le délai entre deux doses s'étend désormais de 21 à 49 jours, offrant ainsi plus de flexibilité.

Après plusieurs mois d'effort, il est trop tôt pour baisser la garde. Le préfet et la directrice départementale de l'ARS appellent les costarmoricains à poursuivre leur mobilisation et à prendre dès à présent rendez-vous pour se faire vacciner.

De nombreux créneaux sont disponibles dans les centres de vaccination des Côtes d'Armor.

Les professionnels de ville (pharmaciens, médecins et infirmiers) sont également fortement mobilisés pour effectuer les vaccinations.

Service de Communication Interministérielle

Tél : 02.96.62.43.02

Mél : pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr

www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  [Prefet22](https://twitter.com/Prefet22)

2/2

Place du général de Gaulle
22023 Saint-Brieuc Cedex 1